

Agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels

RNCP37703 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23637
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	22/04/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Écoles militaires de Bourges (EMB) - École du matériel	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le domaine de la maintenance de véhicules automobiles (particuliers et industriels), les besoins au sein du ministère des armées (MINARM) concerne l'exercice des emplois liés à la maintenance préventive et curative de ses véhicules en dotation au sein d'infrastructures classiques et traditionnelles, telles qu'elles existent dans le secteur civil, ou dans un cadre opérationnel exigeant.

La certification atteste donc des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels.

Si elle répond dans un premier temps au besoin du MINARM, elle permet également de répondre à des besoins dans le secteur civil.

Cette certification professionnelle est d'autant plus pertinente :

- qu'elle concerne une population parfois dépourvue d'un niveau initial ou avec une formation de niveau inférieur ou équivalent dans un autre domaine, avec des contrats à durée souvent déterminée,
- que le secteur économique civil est particulièrement porteur d'emplois.

L'enquête menée l'atteste : les entreprises de la branche des services de l'automobile connaissent depuis fin 2014 et jusqu'aux crises sanitaire et économique liées à l'épidémie de COVID-19, un regain économique de leur activité qui s'est traduit par d'importants besoins en emplois, et par conséquent des tensions sur le marché du travail (source : ANFA). En 2019, le taux d'embauche était de 16,2% sur l'ensemble de la branche (source : IRP AUTO 2019) ; 77,1% des embauches l'ont été en CDI, 38% dans le cadre d'une création de poste (source : ANFA).

Or, toutes les situations de travail rencontrées au cours des différents postes occupés au MINARM, en France ou à l'étranger, permettent de garantir la polyvalence attendue pour la maintenance de tous types de véhicules dans le

secteur civil. En effet, l'agent de maintenance peut travailler sur des matériels très divers : des automobiles, des PL, des motos, du matériel de TP (grue, chariot élévateur, tracteur, etc.), des groupes électrogènes, etc. mais aussi des chars, des engins blindés, des ponts flottants motorisés, etc. Les actes de maintenance réalisés sont aussi très variés, allant des actes de révision (maintenance préventive), de réparation, de reconstruction (maintenance curative), des modifications (modifications à la demande des experts du matériel concerné), mais aussi des actes de dépannage lors de convois ou de manœuvre, le tout selon les consignes données par un responsable.

Les compétences de cette certification professionnelle de niveau 3 acquises s'avèrent tout à fait transférables et nécessaires pour répondre tant aux besoins du MINARM qu'aux besoins du secteur civil.

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels a pour mission d'assurer les opérations courantes et simples de maintenance préventive et curative des véhicules automobiles et industriels.

Ses principales activités se répartissent au sein de trois blocs de compétences.

Bloc de compétences n° 1 : Effectuer les opérations d'entretien périodique de véhicules automobiles et industriels

Les activités principales composant ce bloc sont :

- A.1. prise en charge du véhicule ;
- A.2. préparation des opérations ;
- A.3. réalisation des opérations ;
- A.4. préparation du véhicule en vue de sa restitution.

Bloc de compétences n° 2

: Effectuer les opérations curatives de véhicules automobiles et industriels

Les activités principales composant ce bloc sont :

- A.1. prise en charge du véhicule ;
- A.2. préparation des opérations ;
- A.3. réalisation des opérations ;
- A.4. préparation du véhicule en vue de sa restitution.

Bloc de compétences n° 3 : Effectuer le montage d'accessoires de véhicules automobiles et industriels

Les activités principales composant ce bloc sont

:

- A.1. prise en charge du véhicule ;
- A.2. préparation des équipements ;
- A.3. installation des accessoires ;
- A.4. préparation du véhicule en vue de sa restitution.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences n° 1 : Effectuer les opérations d'entretien périodique de véhicules automobiles et industriels

En vue de prendre en compte le type de véhicule, d'enregistrer son état à l'arrivée et de répondre parfaitement à la commande :

- Prendre en compte les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique ;
- Contrôler le véhicule en appliquant le mode opératoire en vigueur ;
- Exploiter les informations portées sur l'ordre de réparation en le traduisant en gestes de maintenance et de réparation ;

En vue d'une intervention efficace :

- Utiliser la documentation technique du constructeur en rapport avec les opérations à exécuter et le type de véhicule ;
- Évaluer les besoins en ingrédients et outillages.
- Régler les différents outils ou appareils de mesure conformément aux modes opératoires stipulés dans la documentation technique.
- Préparer et organiser la zone d'intervention : moyens de sécurité, mise en sécurité électrique.
- Délimiter et gérer l'espace de travail, éclairage, propreté du sol,... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des ateliers.

Pour garantir l'intégrité du véhicule, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels doit respecter les consignes du constructeur, en particulier pour les entretiens périodiques :

- Réaliser les opérations d'entretien périodique telles que : vidange, remplacement des filtres à l'huile et à carburant, purge des circuits d'alimentation et de refroidissement, nettoyage des radiateurs, tension des courroies de ventilation... dans le respect des consignes du chef d'équipe et conformément aux données du constructeur.

- Pour l'entretien de la transmission, vidanger la boîte de vitesses, les ponts et les réducteurs.
- Entretenir les roues en menant les actions de dépose, gonflage, équilibrage, permutation et repose,... prescrites dans la documentation du constructeur.
- Pour l'entretien du train avant et de la direction, effectuer le graissage des moyeux, pivots et des articulations et effectuer la vérification des niveaux du boîtier de direction et de la direction assistée.
- Pour l'entretien du système de suspension, effectuer les opérations telles que le graissage des axes.
- Pour l'entretien du système de freinage, effectuer les opérations telles que l'échange du liquide de frein, la purge du circuit.
- Pour l'entretien du circuit pneumatique, effectuer les opérations telles que la purge du circuit pneumatique et la protection antigel.
- Pour l'entretien des circuits électriques, effectuer les opérations telles que le nettoyage des batteries, la vérification et le rétablissement du niveau d'électrolyte dans les batteries.
- Vérifier visuellement l'absence de fuite.

En vue de restituer un véhicule propre au client et d'enregistrer les opérations pour le suivi de l'entretien :

- Repérer les salissures et les traiter avec les produits adaptés si besoin.
- Remplir un dossier d'intervention technique en y portant des informations claires, issues des appareils de diagnostic et de contrôle, suivant le schéma des documents.
- Remplir un dossier d'intervention pour l'archivage au sein de l'atelier et pour le client en vue de l'informer clairement sur les interventions effectuées.

Bloc de compétences 2 :

Effectuer les opérations curatives de véhicules automobiles et industriels

En vue de prendre en compte le type de véhicule, d'enregistrer son état à l'arrivée et de répondre parfaitement à la commande :

- Prendre en compte les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique.
- Inspecter le véhicule en appliquant le mode opératoire en vigueur.
- Exploiter les informations portées sur l'ordre de réparation en le traduisant en gestes de maintenance et de réparation.

En vue d'une intervention efficace, l'agent prend les mesures d'organisation prévues.

- Utiliser la documentation technique du constructeur en rapport avec les opérations à exécuter et le type de véhicule.
- Évaluer les besoins en ingrédients et outillages.
- Régler les différents outils ou appareils de mesure conformément aux modes opératoires stipulés dans la documentation technique.
- Préparer et organiser la zone d'intervention : moyens de sécurité, mise en sécurité électrique.
- Délimiter et gérer l'espace de travail, éclairage, propreté du sol,... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des ateliers.

Pour garantir l'intégrité du véhicule, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels doit respecter les consignes du constructeur, en particulier pour les interventions curatives :

- Effectuer les relevés de valeurs de compression et de pression d'huile, le contrôle de réglage des jeux de soupapes, le tarage des injecteurs et le contrôle de la distribution et du point d'injection...(opérations curatives du moteur thermique) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle et le réglage de la géométrie du train avant, le contrôle des jeux de boîtier de direction, le contrôle et l'alignement de l'essieu arrière, ...(opérations curatives du train avant et de la direction) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle des éléments de suspension, la vérification des jeux des axes de suspension,...(opérations curatives des suspensions) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le réglage des jeux de roulement de moyeux, réglage des freins de service et de parage...(opérations curatives des moyeux et des freins) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle et le réglage de la pression maximale, le contrôle du temps de remplissage des bouteilles d'air comprimé, ...(opérations curatives des circuits pneumatiques) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.

- Effectuer la vérification de la pression maximale du circuit hydraulique, ...(opérations curatives des circuits hydrauliques) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle de la tension de charge de l'alternateur, le contrôle de la consommation du démarreur, la vérification de l'état de la batterie d'accumulateur (opérations curatives des circuits électriques) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle de la fixation des éléments de la carrosserie, le réglage des ouvrants (portes, capots, ...) (opérations curatives de la carrosserie) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Vérifier visuellement l'absence de fuite + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.

En vue de restituer un véhicule propre au client et d'enregistrer les opérations pour le suivi de l'entretien :

- Repérer les salissures et les traiter avec les produits adaptés si besoin.
- Remplir le dossier d'intervention technique en y portant des informations claires, issues des appareils de diagnostic et de contrôle, suivant le schéma des documents (pour les notifications des remarques sur l'état général du véhicule entraînant d'éventuels travaux qui n'ont pas été demandés).
- Remplir un dossier d'intervention pour l'archivage au sein de l'atelier et pour le client en vue de l'informer clairement sur les interventions effectuées.

Bloc de compétences 3 : Effectuer le montage d'accessoires de véhicules automobiles et industriels

Afin d'améliorer les performances et/ou la capacité opérationnelle d'un véhicule, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels effectue la modification ou le montage d'accessoires (ex : attelage de remorque, feux auxiliaires, autoradio...) :

- Prendre en compte les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique ou le client.
- Appliquer le mode opératoire d'inspection d'un véhicule.
- Exploiter l'ordre de réparation en le traduisant en gestes de maintenance et de réparation.

En vue d'une intervention efficace, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels prend les mesures d'organisation prévues :

- Utiliser la ressource de la documentation technique du constructeur.
- Évaluer les besoins en ingrédients consommables et outillages.
- Régler les différents outils ou appareils de mesure conformément aux modes opératoires stipulés dans la documentation technique.
- Préparer et organiser la zone d'intervention : moyens de sécurité, mise en sécurité électrique.
- Délimiter et gérer l'espace de travail, éclairage, propreté du sol,... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des ateliers.

Pour installer les accessoires conformément à la commande, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels intervient selon les consignes du chef d'équipe dans le respect des données du constructeur :

- Monter l'accessoire ou l'équipement (équipements complémentaires, équipements d'attelage, équipements électriques) conformément aux prescriptions du fabricant pour s'assurer du bon fonctionnement en toute sécurité.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements installés conformément aux normes de sécurité.

En vue de restituer le véhicule propre au client et d'enregistrer les opérations pour le suivi de l'entretien :

- Repérer les salissures et les traiter avec des produits adaptés si besoin.
- Remplir un dossier d'intervention technique en y portant des informations claires, issues des appareils de diagnostic et de contrôle, suivant le schéma des documents (pour les notifications des remarques sur l'état général du véhicule entraînant d'éventuels travaux qui n'ont pas été demandés).
- Remplir un dossier d'intervention pour l'archivage au sein de l'atelier et pour le client en vue de l'informer clairement sur les interventions effectuées.

Blocs de compétences

RNCP37703BC01 — Effectuer les opérations d'entretien périodique de véhicules automobiles et industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

En vue de prendre en compte le type de véhicule, d'enregistrer son état à l'arrivée et de répondre parfaitement à la

commande :

- prendre en compte les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique ;
- contrôler le véhicule en appliquant le mode opératoire en vigueur ;
- exploiter les informations portées sur l'ordre de réparation en le traduisant en gestes de maintenance et de réparation ;

En vue d'une intervention efficace :

- utiliser la documentation technique du constructeur en rapport avec les opérations à exécuter et le type de véhicule ;
- Évaluer les besoins en ingrédients et outillages.
- Régler les différents outils ou appareils de mesure conformément aux modes opératoires stipulés dans la documentation technique.
- Préparer et organiser la zone d'intervention : moyens de sécurité, mise en sécurité électrique.
- Délimiter et gérer l'espace de travail, éclairage, propreté du sol,... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des ateliers.

Pour garantir l'intégrité du véhicule, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels doit respecter les consignes du constructeur, en particulier pour les entretiens périodiques :

- Réaliser les opérations d'entretien périodique telles que : vidange, remplacement des filtres à l'huile et à carburant, purge des circuits d'alimentation et de refroidissement, nettoyage des radiateurs, tension des courroies de ventilation... dans le respect des consignes du chef d'équipe et conformément aux données du constructeur.
- Pour l'entretien de la transmission, vidanger la boîte de vitesses, les ponts et les réducteurs.
- Entretenir les roues en menant les actions de dépose, gonflage, équilibrage, permutation et repose,... prescrites dans la documentation du constructeur.
- Pour l'entretien du train avant et de la direction, effectuer le graissage des moyeux, pivots et des articulations et effectuer la vérification des niveaux du boîtier de direction et de la direction assistée.
- Pour l'entretien du système de suspension, effectuer les opérations telles que le graissage des axes.
- Pour l'entretien du système de freinage, effectuer les opérations telles que l'échange du liquide de frein, la purge du circuit.
- Pour l'entretien du circuit pneumatique, effectuer les opérations telles que la purge du circuit pneumatique et la protection antigel.
- Pour l'entretien des circuits électriques, effectuer les opérations telles que le nettoyage des batteries, la vérification et le rétablissement du niveau d'électrolyte dans les batteries.
- Vérifier visuellement l'absence de fuite.

En vue de restituer un véhicule propre au client et d'enregistrer les opérations pour le suivi de l'entretien :

- Repérer les salissures et les traiter avec les produits adaptés si besoin.
- Remplir un dossier d'intervention technique en y portant des informations claires, issues des appareils de diagnostic et de contrôle, suivant le schéma des documents.
- Remplir un dossier d'intervention pour l'archivage au sein de l'atelier et pour le client en vue de l'informer clairement sur les interventions effectuées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

RNCP37703BC02 — Effectuer les opérations d'entretien périodique de véhicules automobiles et industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

En vue de prendre en compte le type de véhicule, d'enregistrer son état à l'arrivée et de répondre parfaitement à la commande :

- Prendre en compte les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique.
- Inspecter le véhicule en appliquant le mode opératoire en vigueur.

- Exploiter les informations portées sur l'ordre de réparation en le traduisant en gestes de maintenance et de réparation.

En vue d'une intervention efficace, l'agent prend les mesures d'organisation prévues.

- Utiliser la documentation technique du constructeur en rapport avec les opérations à exécuter et le type de véhicule.
- Évaluer les besoins en ingrédients et outillages.
- Régler les différents outils ou appareils de mesure conformément aux modes opératoires stipulés dans la documentation technique.
- Préparer et organiser la zone d'intervention : moyens de sécurité, mise en sécurité électrique.
- Délimiter et gérer l'espace de travail, éclairage, propreté du sol,... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des ateliers.

Pour garantir l'intégrité du véhicule, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels doit respecter les consignes du constructeur, en particulier pour les interventions curatives :

- Effectuer les relevés de valeurs de compression et de pression d'huile, le contrôle de réglage des jeux de soupapes, le tarage des injecteurs et le contrôle de la distribution et du point d'injection...(opérations curatives du moteur thermique) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle et le réglage de la géométrie du train avant, le contrôle des jeux de boîtier de direction, le contrôle et l'alignement de l'essieu arrière, ...(opérations curatives du train avant et de la direction) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle des éléments de suspension, la vérification des jeux des axes de suspension,...(opérations curatives des suspensions) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le réglage des jeux de roulement de moyeux, réglage des freins de service et de parage...(opérations curatives des moyeux et des freins) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle et le réglage de la pression maximale, le contrôle du temps de remplissage des bouteilles d'air comprimé, ...(opérations curatives des circuits pneumatiques) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer la vérification de la pression maximale du circuit hydraulique, ...(opérations curatives des circuits hydrauliques) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle de la tension de charge de l'alternateur, le contrôle de la consommation du démarreur, la vérification de l'état de la batterie d'accumulateur (opérations curatives des circuits électriques) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Effectuer le contrôle de la fixation des éléments de la carrosserie, le réglage des ouvrants (portes, capots, ...) (opérations curatives de la carrosserie) + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.
- Vérifier visuellement l'absence de fuite + Restituer les résultats des mesures sur les documents idoines à l'aide d'un vocabulaire adapté, compréhensible et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe.

En vue de restituer un véhicule propre au client et d'enregistrer les opérations pour le suivi de l'entretien :

- Repérer les salissures et les traiter avec les produits adaptés si besoin.
- Remplir le dossier d'intervention technique en y portant des informations claires, issues des appareils de diagnostic et de contrôle, suivant le schéma des documents (pour les notifications des remarques sur l'état général du véhicule entraînant d'éventuels travaux qui n'ont pas été demandés).
- Remplir un dossier d'intervention pour l'archivage au sein de l'atelier et pour le client en vue de l'informer clairement sur les interventions effectuées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

RNCP37703BC03 — Effectuer le montage d'accessoires de véhicules automobiles et industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

Afin d'améliorer les performances et/ou la capacité opérationnelle d'un véhicule, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels effectue la modification ou le montage d'accessoires (ex : attelage de remorque, feux auxiliaires, autoradio...) :

- Prendre en compte les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique ou le client.
- Appliquer le mode opératoire d'inspection d'un véhicule.
- Exploiter l'ordre de réparation en le traduisant en gestes de maintenance et de réparation.

En vue d'une intervention efficace, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels prend les mesures d'organisation prévues :

- Utiliser la ressource de la documentation technique du constructeur.
- Évaluer les besoins en ingrédients consommables et outillages.
- Régler les différents outils ou appareils de mesure conformément aux modes opératoires stipulés dans la documentation technique.
- Préparer et organiser la zone d'intervention : moyens de sécurité, mise en sécurité électrique.
- Délimiter et gérer l'espace de travail, éclairage, propreté du sol,... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité des ateliers.

Pour installer les accessoires conformément à la commande, l'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels intervient selon les consignes du chef d'équipe dans le respect des données du constructeur :

- Monter l'accessoire ou l'équipement (équipements complémentaires, équipements d'attelage, équipements électriques) conformément aux prescriptions du fabricant pour s'assurer du bon fonctionnement en toute sécurité.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements installés conformément aux normes de sécurité.

En vue de restituer le véhicule propre au client et d'enregistrer les opérations pour le suivi de l'entretien :

- Repérer les salissures et les traiter avec des produits adaptés si besoin.
- Remplir un dossier d'intervention technique en y portant des informations claires, issues des appareils de diagnostic et de contrôle, suivant le schéma des documents (pour les notifications des remarques sur l'état général du véhicule entraînant d'éventuels travaux qui n'ont pas été demandés).
- Remplir un dossier d'intervention pour l'archivage au sein de l'atelier et pour le client en vue de l'informer clairement sur les interventions effectuées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) :

- étude du livret 2 ;
- entretien avec le jury ;
- mise en situation, si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées, le titulaire de la certification exerce dans le secteur de la maintenance des véhicules automobiles légers et lourds (dans des structures de 60 à 1500 personnes). Il travaille principalement sous la responsabilité hiérarchique d'un chef d'équipe, en atelier fixe ou mobile (de 20 à 100 personnes en règle générale), avec la particularité d'exercer cette activité en métropole, mais aussi dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures (outremer, étranger) en milieu parfois hostile.

Le titulaire de la certification est placé sous les ordres d'un chef d'équipe technicien dans la spécialité de la mobilité terrestre du domaine de la maintenance. Son autonomie est relativement faible. Ses responsabilités se limitent au

cadre du respect des modes opératoires.

Dans le secteur civil, le titulaire de la certification exerce au sein d'entreprises :

- liées au commerce automobile (concessions, agents...) ;
- qui font partie de réseaux spécialisés dans la maintenance rapide d'automobiles ;
- qui assurent les services de maintenance de véhicules automobiles et industriels (collectivités, gestionnaires de flotte,...).

Ces entreprises peuvent être constituées de 5 à 100 personnes. Le titulaire de la certification est placé sous les ordres d'un chef d'équipe. Il ne possède qu'une autonomie relative.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

La désignation de « Agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels » renvoie, au sein du ministère des armées comme dans le secteur civil, aux emplois de :

- mécanicien automobile ;
- mécanicien poids-lourds ;
- mécanicien motocycles ;
- mécanicien en motocycles ;
- mécanicien d'entretien.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer au sein du MINARM, le statut de militaire ou personnel civil des Armées est nécessaire.

La seule certification professionnelle d'agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels n'est pas suffisante.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation d'adaptation complémentaire qualifiante « mobilité terrestre » nouvelle génération (FACQ MOT NG), formation certifiante, le personnel militaire Terre doit être :

- Engagés volontaires de l'armée de terre (EVAT) du domaine « maintenance » et de la nature de filière MOBTER,

- Titulaire de la formation technique de spécialité « mobilité terrestre » nouvelle génération (FTS MOT NG)
- Cette formation certifiante FACQ MOT NG est également ouverte au personnel des autres forces armées et formations rattachées (FAFR) et au personnel civil du MINARM, sous conditions.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury hors VAE comprend de trois à cinq membres :

- le commandant de l'école du Matériel ou son représentant (président) ;
- deux professionnels ;
- des professionnels supplémentaires ou des formateurs suivant le besoin.

Le jury hors VAE de trois membres comprendra, si possible, au moins deux professionnels du secteur concerné.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Dans tous les cas, des suppléants sont désignés.

Les membres du jury hors VAE sont également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » du métier.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience (VAE) est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions et d'une représentation de l'organisme de formation (formateur, concepteur pédagogique, ...). En tout état de cause, le nombre de professionnels doit être supérieur à celui des formateurs.

Le jury de VAE comprend de trois à cinq membres :

- le commandant de l'école du Matériel ou son représentant (président) ;
- 2 membres du collège « professionnel ».

Ces 2 membres du collège « professionnel » peuvent être :

soit salarié du domaine concerné titulaire de la certification ou équivalent ;
soit une personne encadrant des titulaires de la certification (« employeur »).

Éventuellement, suivant le besoin :

- 2 professionnels supplémentaires ou membres du collège « formateur » (formateurs du cours concerné).

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Dans tous les cas, des suppléants sont désignés.

Les membres du jury de VAE sont

également désignés avec le souci d'assurer une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du « vivier » de la spécialité concernée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 22/04/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	117	—	100 %	—
2021	83	—	100 %	—
2020	62	—	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP30343

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37703/>